

La Presse ÉCONOMIE



CHAOUKI JABALLI, DIRECTEUR DE LA COOPÉRATION AVEC LES PAYS AFRICAINS ET L'UA À LA PRESSE

"L'ENTRÉE EN VIGUEUR EFFECTIVE DE LA ZLECAF PRENDRA DU TEMPS" Page 3



D^r TAHAR EL ALMI

ECONOMISTE-UNIVERSITAIRE, PROFESSEUR ASSOCIÉ À L'IHET

AUSTÉRITÉ — RELANCE DES ATTENTES QU'ON NE PEUT IGNORER... Page 4

SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE DU MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2021

■ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : NABIL GARGABOU — DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DES PUBLICATIONS : CHOKRI BEN NESSIR

► BILLET

Nouvelles approches de coopération

Par Najoua HIZAOU

DEPUIS des décennies, les relations entre la Tunisie et l'Afrique auraient été perçues comme peu intéressantes pour certains, voire inexistantes, tandis que d'autres auraient considéré la politique africaine comme une tentative d'intégration vouée à l'échec. Mais aujourd'hui, il en est tout autrement, la dimension de l'identité et de la diplomatie de la Tunisie envers le continent africain apparaît comme une évidence, voire une réussite.

À travers la consolidation de ses relations politiques et l'établissement de partenariats diversifiés et féconds, la Tunisie accorde de plus en plus une importance cruciale au développement de ses relations avec le continent africain, fidèle en cela aux liens historiques profonds qu'elle entretient avec ces pays.

Dès lors, les relations Tunisie-Afrique ont pris une nouvelle dimension en s'inscrivant dans une vision de long terme qui s'appuie sur les vertus de la coopération Sud-Sud. La stratégie menée par notre pays envers le continent africain est basée sur la fructification des échanges commerciaux et l'accroissement des investissements.

La Tunisie a, aujourd'hui, de réelles opportunités en Afrique. Le

continent peut bénéficier de l'expertise, de l'aide et des investissements que peut fournir notre pays pour appuyer le développement dans de nombreux secteurs. Une réelle relation de complémentarité existe et des interdépendances peuvent se créer. Il y a une corrélation entre l'expertise des secteurs tunisiens ayant besoin de s'exporter et les besoins que l'Afrique doit satisfaire pour son développement. La Tunisie a les moyens techniques et l'expertise nécessaire pour offrir les services dont a tant besoin l'Afrique et proposer des offres adaptées aux besoins spécifiques de certains pays en voie de développement.

Les propos du Président de la République, Kais Saïed, lors des travaux du 21^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernements du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (Comesa), tenu récemment en Egypte, confirment que «la Tunisie est prédisposée à concevoir, avec le reste des pays africains, de nouvelles approches de coopération et à développer les échanges commerciaux et économiques interafricains, ainsi qu'à créer de nouvelles formules d'investissement». Sachant que l'objectif étant de ramener les échanges de la Tunisie avec l'Afrique de 11 % actuellement à 60 % à l'avenir.

Agence allemande de coopération (GIZ) ACCOMPAGNER LES PROCESSUS DES NÉGOCIATIONS

Page 2

Wajdi Ben Rejeb — Expert économique à La Presse

"ENTRETIENIR UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LE FMI"

Page 3

► ZOOM

VARIANT «OMICRON» — REPRISE ÉCONOMIQUE L'imprévisibilité...!

Page 4

LES ACCORDS COMMERCIAUX AVEC L'AFRIQUE

LE CONTINENT D'AVENIR

L'Afrique fait aujourd'hui l'objet de nombreuses convoitises : ses richesses naturelles et la taille de son marché lui confèrent un terreau de croissance qui devrait rapidement porter ses fruits. Le continent est entré dans un processus de transformation et de diversification économique, soutenu par l'aide internationale et les investissements directs étrangers.



Page 2

**بالقرحة نجيبو
الفرحة**

ooredoo

كأس العرب قطر 2021

مشغل الاتصالات الرسمي في الشرق الأوسط وأفريقيا

LES ACCORDS COMMERCIAUX AVEC L'AFRIQUE

LE CONTINENT D'AVENIR

L'Afrique fait aujourd'hui l'objet de nombreuses convoitises : ses richesses naturelles et la taille de son marché lui confèrent un terreau de croissance qui devrait rapidement porter ses fruits. Le continent est entré dans un processus de transformation et de diversification économique, soutenu par l'aide internationale et les investissements directs étrangers.

Lors d'un passé pas trop lointain, la Tunisie s'est tournée vers le marché africain avec de belles perspectives de développement devant elle et fortement soutenue par la dynamique nationale d'exportation et d'ouverture. Pour assurer un meilleur positionnement sur le marché africain, la Tunisie a conclu, à l'instar d'autres pays voisins, divers accords et échanges commerciaux, tel que le Comesa et la Zlecaf, signés avec les différents partenaires africains, où elle a réussi à réaliser un taux de 8,6% des échanges globaux avec ce continent. Avec la suppression des droits de douane à l'import et à l'export sur 90% des produits depuis janvier 2020, la Tunisie marque un grand pas dans la consolidation de son positionnement sur le marché africain mais a encore besoin de mieux négocier ses offres.

L'adhésion de la Tunisie au Marché commun de l'Afrique orientale et australe va lui permettre de bénéficier d'une réduction allant



“ Pour assurer un meilleur positionnement sur le marché africain, la Tunisie a conclu, à l'instar d'autres pays voisins, divers accords et échanges commerciaux, tel que le Comesa et la Zlecaf, signés avec les différents partenaires africains, où elle a réussi à réaliser un taux de 8,6% des échanges globaux avec ce continent.

“ Les échanges interafricains sont de l'ordre de 100 milliards de dollars et seront portés à 400 milliards de dollars avec la Zlecaf. A l'échelle nationale, les échanges actuels avec l'Afrique s'élèvent à 4 milliards de dollars pour atteindre 23 milliards de dollars en 2045 grâce à la Zlecaf.

jusqu'à 17% des tarifs douaniers appliqués sur ses exportations. Faut-il rappeler que le Comesa pourrait constituer un marché potentiel pour la Tunisie de par le dynamisme de ses importations comparativement au monde et à l'UE et du fait que la Tunisie n'écoule sur ce marché que 5,5% du total de ses exportations. A cet effet, plusieurs actions devraient être renforcées pour améliorer l'accès des entreprises tunisiennes aux pays du Comesa. Parmi ces actions, le renforcement

des dessertes aériennes et maritimes et la simplification des procédures douanières, l'amélioration de l'implication des banques tunisiennes dans ce marché pour accompagner et financer les entreprises qui s'y intéressent et l'assouplissement de la Loi de change pour faciliter les opérations d'exportation sur ce marché.

Échanges commerciaux : 23 milliards de dollars en 2045
D'après l'expert technique senior à la GIZ,

Lotfi Hamza, les échanges commerciaux de la Tunisie avec les pays africains peuvent atteindre 23 milliards de dollars en 2045 grâce à la Zlecaf. D'un autre côté, l'expert précise que la présence de la Tunisie sur le marché africain aujourd'hui est relativement faible. Les indicateurs montrent en effet que « les échanges avec l'Afrique ne dépassent pas les 10% alors que ceux avec l'Union Européenne dépassent les 70% ». Et d'ajouter que le marché africain est très prometteur

pour la Tunisie à l'avenir, notamment après l'accomplissement de l'accord Zlecaf, où elle peut tirer bénéfice pour renforcer ses échanges commerciaux dans la région. Rappelons que les échanges interafricains sont de l'ordre de 100 milliards de dollars et seront portés à 400 milliards de dollars avec la Zlecaf. A l'échelle nationale, les échanges actuels avec l'Afrique s'élèvent à 4 milliards de dollars pour atteindre 23 milliards de dollars en 2045 grâce à la Zlecaf. Comme tous les accords commerciaux, la Zlecaf est un accord dont l'application prendra du temps, tout comme l'accord avec l'UE, qui a pris plus de 15 ans pour sa mise en œuvre. Selon l'expert, il faut mettre des institutions pour appuyer cet accord et activer la diplomatie économique afin d'amortir les chocs exogènes comme la crise sanitaire du covid.

N.HIZAOU

AGENCE ALLEMANDE DE COOPÉRATION (GIZ)

ACCOMPAGNER LES PROCESSUS DES NÉGOCIATIONS

L'objectif de l'appui technique fourni par l'agence allemande de coopération est d'accompagner la Tunisie dans le processus des négociations sur les zones de libre-échange en Afrique, en l'occurrence le Comesa et la Zlecaf.

L'adhésion aux zones de libre-échange est souvent un processus long et semé d'embûches. L'aboutissement des négociations prend du temps, dans la mesure où l'accord doit prendre en compte les spécificités et les choix économiques de chaque Etat membre. En ce sens, la GIZ a voulu apporter son appui pour accompagner la Tunisie dans son adhésion aux zones africaines de libre-échange, en l'occurrence le Comesa et la Zlecaf.

Amal Mghirbi, cheffe de Compositage au sein de la GIZ, a, à cet égard, fait savoir, dans une déclaration à *La Presse*, que l'accompagnement fourni par l'agence allemande de coopération, principalement au ministère du Commerce, s'intègre en effet dans le cadre du projet d'appui aux accords commerciaux avec

l'Afrique dont le budget s'élève à 1,5 million d'euros. C'est un appui, essentiellement technique, qui bénéficie principalement au ministère du Commerce mais aussi aux divers intervenants et parties prenantes tels que les syndicats patronaux, les opérateurs économiques et qui s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large intitulé "Promotion des Exportations vers l'Afrique sub-saharienne" (PEMA II). Elle a expliqué que cet accompagnement s'articule autour de trois axes.

Le premier s'intéresse à l'accompagnement des négociateurs tunisiens mais aussi de toutes les parties prenantes impliquées dans le processus des négociations et de mise en œuvre des accords de libre-échange en Afrique. Cela consiste à dispenser des formations au profit des structures éta-

tiques et à réaliser des études qui vont servir pour finaliser les offres de la Tunisie. "On identifie le service à fournir selon les besoins et la demande du ministère du Commerce", a-t-elle expliqué. Le deuxième axe concerne la coordination entre les parties impliquées dans le processus des négociations, notamment: la douane, la BCT, les patronats (Utica et Conect), etc. et le ministère du Commerce. "Il y a un travail qui a été fait à ce niveau pour mieux coordonner la gestion des flux d'information entre ces diverses structures", a-t-elle souligné. Le troisième axe fait la part belle à la vulgarisation de l'information sur les accords de libre-échange en Afrique. L'objectif est de communiquer sur ces traités auprès du grand public et surtout auprès des opérateurs économiques qui

ont intérêt à s'informer sur les dispositions des nouveaux accords. Ce travail de communication et d'information va les aider à stimuler leurs échanges avec les pays africains. Mghirbi a, en outre, fait savoir que l'appui fourni par la coopération allemande couvre tous les secteurs concernés par les accords Zlecaf et Comesa, à savoir le commerce des biens et des services, l'investissement, la propriété intellectuelle et la concurrence. Par ailleurs, la représentante de la GIZ a affirmé que, malgré les difficultés et les obstacles, les entreprises tunisiennes lorgnent le marché africain. "Il y a une volonté réelle des PME tunisiennes opérant dans différents secteurs d'aller et d'exporter malgré les défis, vers l'Afrique, particulièrement l'Afrique subsaharienne", a-t-elle indiqué.

M. SAIDI

OBSERVATOIRE AFRICAIN DU COMMERCE (OAC)

UN INSTRUMENT POUR AMÉLIORER L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

La première phase de la mise en place de l'observatoire OAC a débuté en 2019 et devrait prendre fin en 2024. Son objectif est de rendre automatiquement accessibles aux autorités ainsi qu'au secteur privé, toutes les données relevant des douanes, des ministères et des agences gouvernementales des divers pays africains.

L'Observatoire africain du commerce (OAC) est un instrument qui a été lancé en 2019, par l'Union africaine lors de son 12^e sommet extraordinaire. Il vise à améliorer l'information et l'intelligence commerciale en Afrique, et faire comprendre les bénéfices des accords de libre-échange dans le continent africain. Mathieu Loridan, analyste des marchés senior au Centre du commerce international, a présenté lors de la conférence internationale sur les accords commerciaux avec l'Afrique, qui s'est tenue les 26 et 27 novembre à Tunis, ce nouvel outil qui va servir de tableau de bord sur le libre-échange en Afrique. Il s'agit d'un instrument financé par l'Union européenne, mis en œuvre par le Centre du commerce international et qui sera hébergé au sein de l'Union africaine. La première phase de sa mise en place a débuté en 2019 et devrait prendre fin en 2024.

Il vise à optimiser les coûts liés à l'information (qui peuvent atteindre selon certaines études 20% du total des coûts de la non-intégration) et à améliorer l'intelligence commerciale au niveau du continent. "En Afrique, les données, notamment statistiques, sont très difficiles à avoir. L'objectif principal de l'observatoire est de faire en sorte que toutes les données relevant des douanes, des ministères et des agences gouvernementales soient automatiquement rendues publiques et utilisables par tous, notamment par le secteur privé. Parce qu'à travers les chiffres, on peut identifier le potentiel et les contraintes", a précisé l'analyste. L'Observatoire est doté d'un système de transfert automatisé, actuellement en cours de mise en place, qui permet de collecter, traiter et analyser automatiquement les données provenant des Etats membres et d'autres sources. C'est un système servant d'outil d'analyse qui va cibler principalement les décideurs politiques, les agences gouvernementales, les fonctionnaires, aux niveaux national, régional et continental. A travers cet instrument, les décideurs peuvent accéder de manière systématique à des données fiables qui vont

leur permettre de connaître le niveau d'intégration, mais aussi d'évaluer l'impact de la Zlecaf. Une unité d'analyse commerciale sera également mise en place dans le cadre de l'Observatoire. En effet, un réseau d'experts commerciaux africains dotés de compétences en analyse de données sera déployé pour soutenir les décisions politiques des membres de l'Union africaine. Ces informations collectées vont être traduites en intelligence économique pour que les entreprises aient un point d'accès unique au niveau continental qui leur permet de s'informer sur le potentiel de leur produit n'importe où en Afrique. Pour rendre toutes ces données accessibles en temps réel, le Centre du commerce international a développé une plateforme qui s'appelle Observatoire africain du commerce (ato.africa/fr). Elle comporte trois modules principaux, dont deux modules qui sont dédiés au secteur privé. Ils visent d'une part à identifier les opportunités de commerce dans les divers pays africains, et ce, selon le produit et le marché de destination. D'autre part, ils permettront d'identifier les exigences appliquées lors de l'exportation des produits entre pays.

Le troisième module est un module analytique destiné aux décideurs politiques. C'est un module restreint qui contient un certain nombre d'indicateurs permettant de suivre le niveau de transformation et d'utilisation finale des exportations sur les marchés. Il sert, entre autres, à identifier les activités de chaîne de valeur sur le continent, suivre les recettes fiscales au niveau de la frontière, obtenir une compréhension plus approfondie des performances commerciales nationales et suivre l'évolution de l'intégration régionale. Actuellement, seulement cinq pays africains communiquent leurs données dans le cadre de l'observatoire OAC. Le projet sera prolongé jusqu'en 2027 pour développer, notamment, une alerte sur les barrières non-tarifaires pour le commerce des services.

M. SAIDI

ZLECAF

QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LA TUNISIE DANS LE DOMAINE AGRICOLE ?

La direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine du ministère du Commerce œuvre sans relâche pour promouvoir les échanges commerciaux entre la Tunisie et ses différents partenaires africains à travers le développement du cadre juridique régissant les relations commerciales. La signature et la ratification de l'Accord Zlecaf donnera très certainement plus de résilience économique à notre pays et les opérateurs pourront tabler sur une nouvelle voie de sortie de crise pour la période actuelle, en partie due au covid-19

D'après une étude réalisée par l'Onagri, intitulée «Echanges agricoles et agroalimentaires avec les pays africains : réalités et perspectives», l'adhésion à la Zlecaf «n'est pas un choix, c'est une nécessité, imposée par un monde qui bouge et qui se consolide autour de groupements régionaux et continentaux. Ces visions stratégiques nouvelles rapporteront très certainement beaucoup à la Tunisie avec une ouverture sur 55 pays africains». Selon la même source, il est fondamental d'augmenter la valeur des exportations et cela nécessite une compétitivité accrue et un cadre de travail approprié (investissement, logistique, ...). Les orientations les plus importantes conclues par l'étude sur la stratégie des exportations des pro-

duits agricoles s'articulent autour des axes suivants :
-activer et mieux utiliser les accords commerciaux
-consolider la présence sur les marchés traditionnels et renforcer la pénétration de nouveaux marchés africains et asiatiques
-s'orienter vers les marchés africains et activer les accords commerciaux (Zlecaf, Afta, Comesa)
-diversifier les exportations et s'orienter vers des produits de qualité et de produits biologiques;
-s'adapter aux opportunités disponibles au niveau des marchés mondiaux
-améliorer le climat des affaires dans le domaine de la logistique et du transport
L'accord Comesa constitue une opportunité afin de promouvoir les

produits tunisiens au sud et à l'est du continent, puis vient la Zlecaf sur tout le continent. Une autre étude effectuée dans ce sens, intitulée : « La zone de libre-échange continentale changera-t-elle la donne en Afrique? » indique que les exportations tunisiennes sont dépendantes des pays de l'Union européenne qui accaparent 73.7% d'entre elles et seuls 2.7% vont vers l'Afrique subsaharienne. Les 23.6% restant sont destinés à d'autres destinations. D'après la GIZ, «les exportations vers l'Afrique subsaharienne se sont consolidées ces dernières années, avec un montant passant de 646 MDT en 2016 à 1061.2 MDT en 2018, et devrait s'accroître dans les prochaines années. Toutefois, la répartition des exportations tuni-

siennes montre une étroite dépendance vis-à-vis des pays de l'Union européenne (73.7 % du total des exportations. D'ailleurs, la structure des exportations tunisiennes vers l'Afrique fait apparaître la prédominance des industries diverses et des produits miniers et phosphatés (Idpmp), à hauteur de 47,9% du total des exportations en 2018, suivies des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire (Ajaa) avec 24,7% et des industries mécaniques et électriques (IME) avec 22%. Plus de 50% des exportations tunisiennes depuis 2014 sont destinées aux pays de l'Afrique occidentale. Les exportations vers les pays de l'Afrique centrale et australe ont connu une certaine régression.

(Source : Onagri)

LES ACCORDS COMMERCIAUX AVEC L'AFRIQUE

CHAOUKI JABALLI, DIRECTEUR DE LA COOPÉRATION AVEC LES PAYS AFRICAINS ET L'UA À LA PRESSE

"L'entrée en vigueur effective de la Zlecaf prendra du temps"

La Conférence internationale sur les accords commerciaux avec l'Afrique, organisée récemment par le ministère de Commerce et du Développement des Exportations, en partenariat avec la GIZ, était une occasion pour discuter les traités relatifs aux relations commerciales intra africaines avec un focus sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), dont fait partie la Tunisie. Nous avons rencontré Chaouki Jaballi, directeur de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine au ministère du Commerce. Il revient sur l'état d'avancement de la libéralisation du commerce dans le cadre de la Zlecaf mais aussi sur les difficultés qui freinent l'essor des exportations tunisiennes vers le marché africain.

Quel est l'état d'avancement de l'adhésion de la Tunisie à la zone de libre-échange Zlecaf? Quand est-ce que les opérateurs économiques pourront bénéficier, effectivement, de la libéralisation du commerce des produits dans cette zone?

Sur le plan juridique, la Zlecaf est entrée officiellement en vigueur le 1er janvier 2021. Mais sur le plan technique, il y a beaucoup de travail à faire et à accomplir. Il faut rappeler, à cet égard, que la Zlecaf n'est, effectivement, entrée en vigueur pour aucun pays d'Afrique, parce qu'il y a toujours un travail technique à finaliser. Les négociations entre

États membres sont en cours. Et on ne peut pas donner une date préalable pour l'entrée en vigueur de l'accord Zlecaf pour la Tunisie. Le processus dépend des négociations avec les autres pays. En effet, chaque État membre doit préparer son offre de biens mais aussi de services. Dans une étape suivante, les pays devront négocier ces offres-là. Les premiers échanges commerciaux, dans la zone de libre-échange Zlecaf, ne démarreront qu'après la finalisation de ces pourparlers. A vrai dire, il faut s'attendre à ce que l'entrée en vigueur effective de la Zlecaf prenne un peu plus de temps.

L'opérateur se trouve parfois contraint à subir les fluctuations de change ce qui va se répercuter sur le coût du commerce engendrant parfois des augmentations énormes des coûts. Le nouveau système PAPSS va aider les opérateurs à payer leurs importations en devise locale ce qui va leur permettre de s'affranchir de tous les risques liés au change.

est, peut-être, plus ou moins importante parce qu'elle concerne plusieurs aspects, principalement le transport, le financement, l'assurance et la mobilité des hommes d'affaires. Ces difficultés touchent plusieurs structures à la fois, ce qui rend leur traitement assez compliqué et pas évident. Cela dit, la Zlecaf a développé plusieurs outils ou instruments opérationnels qui vont pouvoir aider les pays africains à surmonter certains défis. Par exemple, je cite le PAPSS (Pan-African Payment and Settlement System). C'est un système développé par la commission de l'Union Africaine avec Afreximbank qui est une banque panafricaine installée en Egypte. Le PAPSS va permettre aux pays africains de régler leurs échanges et leurs exportations en monnaies locales. Cela serait une avancée très importante puisqu'à ce jour, on a un problème au niveau du risque de change. En effet, lorsque le paiement est effectué en dollar ou bien en euro, cela génère des risques.



coûture administratives, douanières, etc) qui sont à l'origine des blocages récurrents des échanges au niveau du continent africain. Il y a une panoplie d'instruments développés en parallèle avec la Zlecaf dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre de cet accord.

Propos recueillis par Marwa SAIDI

Les exportations de la Tunisie vers le Comesa ont crû de 8%. Ce qui signifie que l'adhésion à la zone de libre-échange du Comesa avait apporté ses bénéfices aux exportateurs tunisiens même dans un contexte de crise économique.

La Tunisie est membre de la zone africaine de libre-échange Comesa depuis 2019. Est-ce qu'on commence à récolter les fruits de cette adhésion?

Absolument. Au moment où la pandémie a significativement impacté pratiquement tous les échanges commerciaux dans le monde, les échanges de la Tunisie avec le Comesa ont affiché une amélioration sensible par rapport aux chiffres de 2019. En effet, les exportations de la Tunisie vers le Comesa ont crû de 8%. Ce qui signifie que l'adhésion à la zone de libre-échange du Comesa avait apporté ses bénéfices aux exportateurs tunisiens même dans un contexte de crise économique.

Le transport, la logistique, le risque de change, etc. sont autant d'obstacles qui sont identifiés et qui freinent l'essor des exportations tunisiennes vers le marché africain.

Est-ce qu'il y a une volonté réelle de les surmonter ?

Ces blocages sont un fait et un constat en Tunisie. Tout le monde s'accorde à le dire. Ces freins sont bien identifiés et connus par tous, que ce soit par le secteur public ou les opérateurs privés. On est bien conscient de ces défis. Mais l'ampleur de ces difficultés

UN CADRE ADÉQUAT POUR LA PROSPÉRITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

La Zlecaf constitue le plus grand marché régional et continental au monde, avec plus d'un milliard 200 millions de consommateurs. Il s'agit d'un espace où il y aura la libre circulation des personnes et des biens. L'accord Zlecaf régit le commerce des marchandises, le commerce des services, les investissements, les droits de la propriété intellectuelle et la politique de la concurrence. La Tunisie l'a ratifié en juillet 2020, lui permettant de développer son commerce avec l'Afrique et de booster l'emploi des jeunes, tout en facilitant l'accès des entreprises tunisiennes aux marchés africains.

La Zlecaf est un aboutissement en soi, car elle est un projet de zone de libre-échange sur l'ensemble du continent africain. Elle doit regrouper la zone tripartite de libre-échange, qui doit inclure le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc), avec, d'autre part, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens. Entrée en vigueur, en mai 2019, la Zone de libre-échange continentale (Zlecaf) représente une étape majeure dans l'achèvement de l'intégration économique de l'Afrique. Elle s'est fixé comme objectifs, entre autres, la création d'un marché unique pour les marchandises et les services, la contribution à la circulation des capitaux et des personnes et le fondement ultérieurement des bases de la création d'une union douanière continentale.

La Zlecaf est un projet ambitieux qui vise à créer sur le continent africain l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde avec un marché potentiel de 1.2 milliard de consommateurs et un PIB de 3.000 milliards de dollars. Signé en mars 2018 au sommet de Kigali par 44 chefs d'Etat et de gouvernement, la Zlecaf s'inscrit dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine qui vise un marché unique à l'échelle du continent. L'accord instituant la Zlecaf prévoit trois phases de négociations. La première phase

concerne le commerce des biens et services et les procédures de règlement des différends. La deuxième porte sur l'investissement, la politique de la concurrence et les droits de propriété. Quant à la dernière phase, elle porte sur le e-commerce. Entré en vigueur fin mai 2019, avec la ratification de 28 membres signataires, l'accord est devenu pleinement opérationnel à partir du 1er janvier 2021. Au 30 septembre 2021, 38 pays avaient ratifié l'accord. A ce jour, 34 pays ont déjà soumis leurs offres initiales sur le commerce des services. Concernant les phases II et III, le sommet de Johannesburg de décembre 2020 a exhorté les ministres du commerce à conclure toutes les négociations avant le 31 décembre 2021. Par ailleurs, l'accord prévoit que la libéralisation des produits non sensibles (90% des lignes tarifaires) se déroule entre 2021 et 2025, celle des produits sensibles (7% des lignes tarifaires) se déroule entre 2026 et 2030. Conformément à l'accord, 3% des lignes sont exclues de la libéralisation à condition que ceci ne représente pas plus de 10% du commerce. Les mesures non tarifaires sont intégrées dans la Zlecaf dans le cadre du protocole sur les biens qui définit les modalités pratiques d'opérationnalisation. Les mesures non tarifaires sont hétérogènes, allant des réglementations sur l'inspection avant expédition de la cargaison aux mesures sanitaires et phytosanitaires et aux règles d'origine liées à la mise en œuvre d'un accord de libre-échange.

N.H.

► INTERVIEW

WAJDI BEN REJEB — EXPERT ÉCONOMIQUE À LA PRESSE

"ENTREtenir UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LE FMI"

« Le gouvernement est appelé aujourd'hui à accélérer la réalisation des réformes pour qu'il puisse bénéficier de l'aide du Fonds. Le FMI en soi ne va pas résoudre tous nos problèmes et ne va pas subvenir à tous nos besoins en matière de financement du budget 2021 et 2022. Mais si le FMI accepte de s'engager avec la Tunisie, ça sera un signal très important pour les autres bailleurs de fonds », précise l'expert économique, Wajdi Ben Rejeb, qui nous fait le point dans cet entretien sur les négociations de la Tunisie avec le FMI et la crise économique et financière qui s'accroît de plus en plus.

Pouvez-vous nous donner un aperçu sur l'état de santé du secteur bancaire aujourd'hui en Tunisie?

Je pense que la mission d'une banque d'une manière générale est de financer l'économie. Aujourd'hui, nos banques ne sont pas en train de jouer ce rôle-là. Elles sont en train de financer l'Etat et les hommes d'affaires. Nos banques ne sont pas en train de prendre des risques importants en finançant par exemple les start-up ou en finançant les activités à forte valeur ajoutée. La start-up est une organisation temporaire, opérant dans un environnement incertain en l'absence du financement bancaire.

La mauvaise gouvernance envahit les banques publiques, à l'instar d'autres sociétés. Quelle est votre perception sur cette problématique ?

En tant que spécialiste en la matière, la gouvernance désigne une mauvaise gestion, la corruption ou encore le gaspillage de ressources et le conflit d'intérêt. Les banques publiques gardent une meilleure gouvernance par rapport à d'autres entreprises, même celles cotées en bourse. Les entreprises tunisiennes, en l'occurrence, ne répondent pas aux exigences de la transparence. Je ne pense pas que les banques publiques sont accablées par la mauvaise gouvernance, mais plutôt par un problème de gestion. Je pense que les banques publiques doivent être plus innovantes et coopératives sur tous les plans afin d'améliorer leur performance.

A votre avis, comment peut-on améliorer la performance du système bancaire en Tunisie ?

Je pense que le problème réside dans les banques publiques, car elles ont un effectif plus important. Par ailleurs, il faut créer une culture de la méritocratie. Cette culture est importante parce que les gens font beaucoup d'effort et veulent être motivés. L'utilisation d'outils comme l'empowerment management vise à améliorer la productivité. De plus, on parle aujourd'hui de digitalisation, voire de la banque à distance, un moyen performant pour améliorer la productivité de banques publiques essentiellement, qui sont de moins en moins en retard par rapport aux progrès faits au sein des banques privées. Si on avance vers la digitalisation des services, on va réduire la pression sur les agences, les opérations bancaires et les charges des clientèles.

La Tunisie demeure dépendante du FMI pour

financer son économie ?

Nous sommes en situation où on est obligé de recréer une relation de confiance avec le FMI. Malheureusement lorsqu'on a arrêté un programme avec le FMI, il y a eu des engagements concrets que les ministres des Finances qui se sont succédé n'ont pas honorés. Le fonds a fixé des programmes avec la Tunisie en prévoyant des enveloppes qui n'ont pas été débloquées. Et pour cause : l'Etat tunisien n'a pas encore entamé les grandes réformes engagées depuis des années. Sachant que le FMI ne négocie pas uniquement avec le gouvernement, mais avec les partenaires sociaux (Uggt, Utica...). Rappelons que ladite institution financière apporte de l'aide pas uniquement à la Tunisie mais à d'autres pays qui sont en crise économique et financière similaire à celle de notre pays comme le Liban, le Pakistan ou le Soudan. Le gouvernement est appelé aujourd'hui à accélérer la réalisation des réformes pour qu'il puisse bénéficier de l'aide du fonds. Le FMI en soi ne va pas résoudre tous nos problèmes et ne va pas subvenir à tous nos besoins en matière de financement du budget 2021 et 2022. Mais si le FMI accepte de s'engager avec la Tunisie, ça sera un signal très important aux autres bailleurs de fonds qui refusent un tel engagement, et ce, après la dégradation de notre classement par les agences de notation et de rating internationales.

Quelles solutions peut-on envisager pour sortir de la crise ?

Plus on perd du temps, plus la sortie de la crise devient plus difficile. A mon avis, pour sortir de la crise économique actuelle, il faut restaurer cette relation de confiance pas uniquement avec le FMI, mais avec les partenaires sociaux, avec le peuple tunisien et avec tous les investisseurs. Pour s'en sortir, il faudrait de prime abord réactiver le moteur classique de croissance, celui du phosphate et de l'énergie, qui enregistrent aujourd'hui une forte demande après la période post-covid et une augmentation remarquable des prix sur les marchés internationaux. Si l'Etat s'engage à réactiver ces moteurs de croissance classique, cela nous permettra d'adresser un signal positif que l'Etat prend les choses en main et il n'y a plus cette situation d'impunité, de désordre, de chaos qu'on a vécu ces dernières années. Il s'agit, également de rétablir la confiance avec les investisseurs nationaux et internationaux, d'entamer la réforme des caisses de compensation et du système de subvention, de restaurer la valeur du travail...



L'instabilité politique, l'absence de clarté entravent toute démarche de relance économique. Y a-t-il une issue pour sortir de cette situation critique ?

Dans le monde des affaires, seuls le flou et le manque de visibilité entravent toute forme d'initiative et de réforme. Il est impératif, voire urgent, que le gouvernement esquisse une vision claire basée sur des objectifs concrets, réalistes et mesurables, définis dans le temps. Il est appelé aussi à élaborer un programme cohérent pour les années à venir qui définit les orientations futures de l'Etat, notamment celles relatives au budget 2022.

Pourquoi les experts économiques tunisiens ne sont pas intervenus pour apporter leur contribution à la résolution de cette crise économique et financière ?

Au contraire, les experts économiques ont averti à maintes reprises les pouvoirs publics de la gravité de la situation économique, qui s'accroît de plus en plus. Ils ont été accusés d'être négatifs, alarmistes parce qu'on n'a pas cessé de dire que notre économie est malade, qu'elle avait besoin de réformes urgentes et qu'il fallait passer la vitesse supérieure pour la sauver.

Propos recueillis par Sabine AHMED

